

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 02/03/2026

**La séance débute à 20H**

**Présents:** Aurélien Bielsa, , Yvon Lassalle, Agnès Rialland, Robert Marchand, Bruno Watrin, Jean-Francis Barreaud, Aline Degeilh, Isabelle Bodineau, Elsa Eberstein

**Secrétaire de séance:** Agnès

## Ordre du jour:

- Présentation du projet de la halle/grange : appels d'offres
- Comptes administratifs 2025
- Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget
- Bail entre la mairie et l'association TERRES EN PARTAGE
- Subventions aux associations
- Convention d'accueil des organisateurs d'animations
- Mutuelle santé des agents municipaux
- Questions diverses

## Conseil municipal:

En introduction, Yvon remercie les élus qui ont œuvré à ses côtés durant les 6 dernières années et particulièrement ceux qui ont effectué plusieurs mandats Aline, Robert et Aurélien. Une page se tourne pour cette équipe.....

### - 1. Présentation du projet de la halle/grange : appels d'offres

Jules MEFFROY, architecte chargé de la maîtrise d'œuvre, présente les documents et les plans définitifs qui vont permettre de lancer les appels d'offres dans les différents corps de métier.

**Délibération : accord du conseil municipal à l'unanimité pour le lancement des appels d'offres avec un délai de 2 mois pour la réponse.**

### - 2. Comptes administratifs 2025

Pour des raisons techniques liées aux systèmes informatiques, nous n'avons pas pu examiner plus tôt les comptes administratifs de 2025. Les comptes de gestion ne sont toujours pas accessibles et devront être votés plus tard avec les budgets 2026.

Les écritures sont concordantes avec celles du comptable public.

#### • Budget « ESTANQUET » :

Fonctionnement : Recettes : 107384 (loyers)

Dépenses : 4143.75 (frais financiers)

Investissement : Recettes : 10837.50 (excédent n-1)  
Dépenses : 8500 (capital dû et emprunt)  
Résultat : 103240.25 à affecter en réserve au chapitre 1068 pour  
2026

**Délibérations : vote pour à l'unanimité**

- **Budget « MAISON DOUAT » :**

Fonctionnement : Recettes : 35319.12 (loyers)  
Dépenses : 2032.51 (frais financiers)

Investissement : Recettes : 4508.00 (excédent n-1)  
Dépenses : 3174.38 (capital dû)  
Résultat : 33286.61 à affecter au résultat sur investissement 2026

**Délibérations : vote pour à l'unanimité**

- **Budget Communal 2025:**

Fonctionnement : Recettes : 528206.46  
Dépenses : 513285.52  
Excédent 2025 : 14 920.94

Investissement : Recettes : 93751.87  
Dépenses : 147709.89

Déficit d'exercice 2025 :	53958.02
Résultat de clôture 2024 :	- 44908.00
Solde d'exécution 2025 :	- 98866.02
Reste à réaliser en dépenses :	-16477.14
Reste à réaliser en recettes :	7059.00
Solde des restes à réaliser :	- 9418.14

Affectation en réserves (solde et reste à réaliser) : 108 284.16  
Soit un report en fonctionnement pour 2026 de 170 108.42

**Délibérations : vote pour à l'unanimité**

### **Remarques :**

Le solde du budget global 2025 approche les 140 000€. La prise en charge des déficits des deux budgets annexes, Estanquet et Douat, pour la somme de 125 957€ ampute ce résultat et ramène le solde général à 14 920.94€.

Le total restant dû des emprunts liés aux logements est de 160743.84. Les annuités sont de 35 000€ et sont assurées largement par les loyers des logements concernés pour 50 000€.

### **- 3. Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget**

Le mandatement des dépenses est autorisé à hauteur d'un quart du budget d'investissement précédent soit 63 527€ pour 2026€. Il permet de régler les factures en attendant le vote du budget.

Nous avons à régler des frais d'étude pour 6 582.20€ et des fournitures (irrigation du verger, piquets, armoire électrique pour le hangar CUMA) pour un total de 11900.03€

**Délibération : accord du conseil municipal à l'unanimité**

### **- 4. Bail entre la mairie et l'association TERRES EN PARTAGE**

Nous avons prévu de donner en bail le terrain derrière le hangar CUMA pour le projet de verger communal. L'association Terres en partage a déposé ses statuts et nous pouvons concrétiser ce bail.

Après discussion sur la nature du bail, nous optons pour un bail rural environnemental de 9 ans.

Le loyer sera progressif sur les deux premières années (100€ année 1, 200€ en année 2), puis 300€ pour les années suivantes.

**Délibération : accord du conseil municipal à l'unanimité**

### **- 5. Subventions aux associations :**

Plusieurs associations ont fait part de leurs demandes de subventions pour 2026. Toutefois, nous n'avons pas toutes les réponses des associations locales habituellement soutenues et notamment le comité des fêtes et Faites à Pailhès. Il est proposé de laisser la décision à l'équipe prochainement élue lors de l'établissement du budget 2026.

Pour l'association TERRES EN PARTAGE, nous avons convenu pour soutenir la mise en place de l'association de leur verser une subvention de fonctionnement dès les statuts déposés. Un versement de 4000€ leur permettrait de poursuivre l'accompagnement de RENOVA sur 2026.

**Délibération : accord du conseil municipal à l'unanimité**

## - 6. Convention d'accueil des organisateurs d'animations

Elsa nous présente la dernière mouture de la convention de mise à disposition de l'espace public et/ou d'équipement municipal pour l'accueil d'évènements culturels. Ce document reprend toutes les conditions d'accueil et pose un cadre clair et fonctionnel aux organisateurs d'évènements à PAILHES. Elle sera présentée en préalable à tous projets culturels se déroulant sur la commune. Elle pourra être revue ou complétée après 1 ou 2 ans d'utilisation.

**Délibération : accord du conseil municipal à l'unanimité**

## - 7. Mutuelle santé des agents municipaux

Nous avons donné un accord de principe pour aider les agents dans la prise en charge financière de leur mutuelle santé. La proposition de mutuelle a été soumise et validée par le Centre de Gestion.

Il est proposé une participation de la mairie a raison de 25€ par agent et par mois.

**Délibération : accord du conseil municipal à l'unanimité**

## - 4. Questions diverses:

\*Rappel :

le Cirque PANIKO sera sur PAILHES du 4 au 18 avril avec 6 représentations et 2 concerts.

Le cirque COSKA doit confirmer sa demande pour le mois de mai.

\*Panneaux Pocket : accord pour le renouvellement de l'abonnement. Revoir la présentation pour enrichir les infos sur le modèle d'autres communes.

**Délibération : accord du conseil municipal à l'unanimité**

\*Foire de printemps le 3 mai

\* PETR : les fonds LEADER peuvent financer 4 séances supplémentaires pour 12 personnes avec Lilian pour une réflexion sur l'animation, la communication, la préparation d'évènement. Information à diffuser pour prendre les inscriptions.

\* Elections 15 mars : le bureau de vote doit être tenu par au minimum deux assesseurs. Les élus proposent de se répartir les créneaux horaires :

8h-11h30 Aline et Agnès

11h30 à 15h Robert et Jean-Francis

15h à 18h Elsa, Isa et Aurélien

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à 11h00.